ACTUALITÉS
La Maison de la Mer

FOCUS
Conseils de quartier

RETOUR SUR
Animations de printemps

Vivre à Trégaste

TREGASTELL

10
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2026



DOSSIER

La nouvelle **équipe**

Trégastel
TREGASTELL

Contact / Pratique

MAIRIE DE TRÉGASTEL

Route du Dolmen
22730 Trégastel
Tél. 02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr

Suivez-nous sur :
MairiedeTregastel

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h30



Services municipaux

ACCUEIL
Tél. 02 96 15 38 00

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Julie IANNACONE
Tél. 02 96 15 38 01
jiannacone@tregastel.fr

SERVICES TECHNIQUES
Gaëlle VALENTA
Tél. 02 96 15 92 31
servicestechniques@tregastel.fr

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES
Valérie LE FESSANT
Tél. 02 96 15 38 02
comptabilite@tregastel.fr

POLICE MUNICIPALE
Sylvain ALLET
Tél. 02 96 23 42 02
policemunicipale@tregastel.fr

PORT
Stéphane HERVÉ
Tél. 02 96 23 49 51
Capitainerie ouverte en juillet / août

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS
Olivier DUBOIS
Tél. 02 96 23 46 35
sejs@tregastel.fr

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL
Sophie PIAT
Tél. 02 96 15 38 03
communication@tregastel.fr

BIBLIOTHÈQUE
Aline SCOLAN
Tél. 02 96 15 91 51
bibliotheque@tregastel.fr

RÉSIDENCE AUTONOMIE TI LANGASTEL
Tiphaine HUON
Tél. 02 96 23 48 37
residenceautonomie@tregastel.fr

MAISON DE LA MER
Tél. 02 96 47 03 46
maisondelamer@tregastel.fr

CONSULTEZ
LE CALENDRIER D'ENLÈVEMENT des déchets de votre quartier :

Versions imprimées disponibles à l'accueil de la Mairie !

Numéros d'urgence

Gendarmerie **17**
Pompiers **18**
Appel d'urgence européen ... **112**

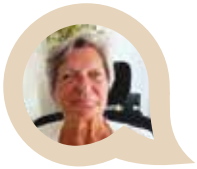
RETROUVEZ
TOUTES LES INFOS SUR :

Notre site internet : **www.tregastel.fr**

Notre page Facebook : **MairiedeTregastel**

CITYALL

Téléchargez l'application **CityAll** pour retrouver toute l'info sur votre téléphone portable !



Annie MACÉ
Maire de Trégastel

Trégastel
TREGASTELL

Édito

Chères Trégastelloises,
chers Trégastellois,

Les premières semaines de ce mandat ont malheureusement été marquées par un évènement qui a profondément bouleversé notre communauté : l'incendie de la chapelle Sainte-Anne. Au-delà des dégâts matériels, c'est une part de notre histoire, de notre mémoire collective et de notre identité qui a été touchée. Face à cette épreuve, j'ai été profondément émue par les nombreux témoignages de solidarité et les propositions d'aide qui nous sont parvenues. Cette mobilisation nous rappelle que Trégastel sait se rassembler lorsque l'essentiel est en jeu. Soyez-en tous remerciés.

La reconstruction de la chapelle demandera du temps, de la détermination et l'engagement de nombreux partenaires. Nous y travaillons avec la volonté de sauvegarder notre patrimoine.

Parallèlement, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Nos priorités sont claires : préserver la qualité de vie à Trégastel, maîtriser nos finances, accompagner les associations, soutenir notre école et conduire un développement harmonieux de notre commune.

Ce bulletin sera un rendez-vous régulier pour vous informer en toute transparence des projets, des décisions et des actions menées au service de l'intérêt général.

Bonne lecture, très fidèlement

Tregastelladezed kaezh,
Tregastelliz kaezh

Merket eo bet ar sizhunioù kentañ eus ar respetad-mañ gant un darvoud spontus en hon c'humun siwazh : an tan-gwall e chapel Santez Anna. Ouzhpenn an danvezioù devet ec'h eo ivez un darn eus hon istor, hon memor stroll hag hon identelezh hag a zo bet lakaet fall. Dirak an taol fall-se ec'h on bet fromet-kaer pa zo bet un toullad mat a dud en ho mesk o tiskouez bezañ dorn-ha-dorn ganimp hag o kinnig sikour ac'hanomp. Kement-se a zegas da soñj dimp ec'h omp kad e Tregastell da vont a-unan pa vez lakaet ar pep pouezusañ en arvar. Trugarez deoc'h-tout.

Adsevel ar chapel a c'houllo amzer, nerzh ha sikour digant un toullad mat a gevelerien. Lakaat a reomp poan ha nerzh evit sovetaat hon glad.

War ar memes tro e talc'h skipailh an Tikêr da labourat par ma c'hall evit seveniñ ar promesaoù bet graet dirakoc'h. Sklaer eo ar pezh a fell dimp ober kentañ-wellañ : derc'hel gant kalite ar vuhez e Tregastell, merañ mat hon arc'hant, sikour ar c'hevredigezhioù hag hon skol, ha diorren Tregastell en ur mod kempouez.

Gant ar c'hannadig-kêr-mañ hon do digarez da gelaouiñ ac'hanoc'h ingal en ur mod sklaer war al labourioù emaomp e-sell d'ober, an divizoù hag an oberoù kaset da benn evit mad an holl.

Lennadenn vat deoc'h, a-wir-galon ganeoc'h

Annie MACÉ
Maire de Trégastel / Maer Tregastell

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Annie Macé
RÉDACTION
Annie Macé
CRÉDITS PHOTOS
Mairie Trégastel,
Le Studio
CRÉATION GRAPHIQUE/MISE EN PAGE
Le Studio, www.lestudio.bzh
IMPRESSION
Publi-Trégor (Lannion)



FOCUS URBANISME

Les conseils de quartier se préparent à Trégastel



La création des conseils de quartier était un engagement fort de notre campagne. Nous souhaitons en faire des espaces de dialogue, d'écoute et de propositions, ouverts aux habitants permanents comme aux résidents secondaires, afin de mieux associer chacun à la vie locale.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une charte des conseils de quartier. Ce document précisera les valeurs communes, le rôle des référents, les modalités de fonctionnement, les liens avec la municipalité et les moyens mis à disposition.

D'ici la fin de l'année 2026, nous lancerons l'appel à volontaires, la constitution progressive des conseils dans les différents quartiers de Trégastel, puis les premières réunions permettant d'identifier les attentes, les idées et les priorités de chaque quartier. L'objectif est simple : faire vivre une démocratie de proximité utile, constructive et ouverte à tous.

La nouvelle **équipe**



Trombinoscope
Présentation **des nouveaux élus**



Annie MACÉ
Maire
Administration générale, ressources humaines
Permanence sur rendez-vous

La Maire et les adjoints

Patricia CHAPERON
1ère adjointe
Culture, patrimoine et communication
Permanence mardi toute la journée

Christian BREMOND
2e adjoint
Finances et activités économiques
Permanence lundi après-midi

Véronique WATELLE
3e adjointe
Enfance, jeunesse, affaires scolaires et sociales, CCAS
Permanence mercredi matin

Alain HENRY
4e adjoint
Urbanisme et travaux
Permanence jeudi matin

Nathalie QUELLEC
5e adjointe
Vie associative et démocratie participative
Permanence vendredi après-midi

Damien GUDEMARD
6e adjoint
Environnement, sécurité
Permanence sur rendez-vous

Les conseillers **délégués**

Henri Cédric CARRIOU
Activités sportives et nautiques

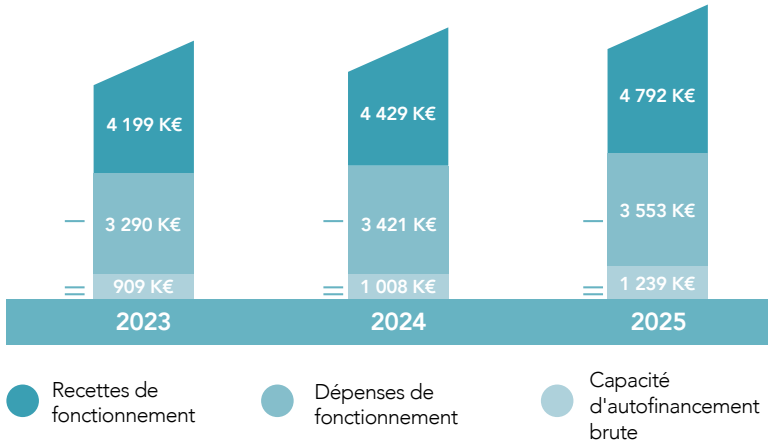
Sébastien BRAULT
Mobilités, cheminements et voies douces

Marc BONNIER
Affaires portuaires

Nos finances

La capacité **d'autofinancement brute**

Mode de calcul : recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2025 à 4 792 K€ soit une progression de 8,2 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due essentiellement à la progression des contributions directes (+15 %) suite à l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les contributions directes représentent 63 % des recettes totales.

Pour 2026, les recettes de fonctionnement devraient connaître une stabilisation.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont connu durant l'exercice 2025, une augmentation de 3,8 %, la masse salariale représente 52 %.

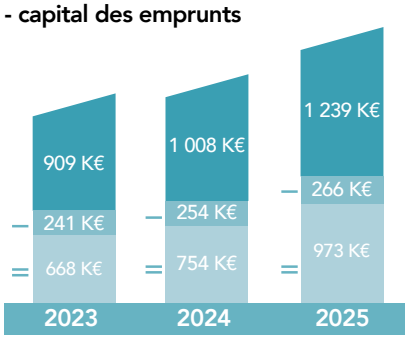
La capacité d'autofinancement brute atteint 1 239 K€ soit + 23 % par rapport à 2024.

Ces évolutions semblent positives mais intègrent l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et par contre ne reprennent pas l'impact de la Maison de la Mer sur les charges de fonctionnement et les ratios d'endettement.

Christian BREMOND
Deuxième adjoint
Finances et activités économiques

La capacité **d'autofinancement nette**

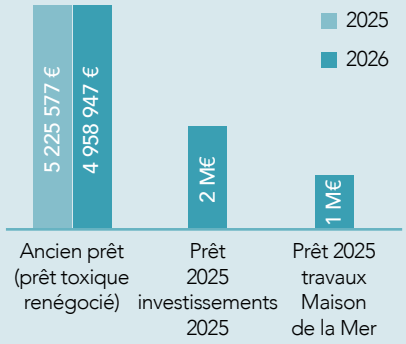
Mode de calcul : capacité d'autofinancement brute - capital des emprunts



La capacité d'autofinancement nette intègre le remboursement du capital des emprunts en cours. Fin 2025, il s'élevait à 266 K€ et concernait uniquement le crédit de restructuration. Le solde, soit 973 K€, sera transféré en recettes d'investissements.
Dès 2027, compte tenu des nouveaux prêts, la charge s'élèvera à 394 K€.

Les **emprunts**

Capital restant dû au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2026



L'emprunt de 2 M€ débloqué en 2026 a permis de financer les travaux de la route de Trébeurden ainsi qu'une partie de la réhabilitation des cabines de bain. Celui de 1 M€ a servi à financer les premières factures de la Maison de la Mer.
Le coût de ce chantier (y compris les équipements) s'élèvera à 2,4 M€. Le montant élevé de ce chantier ainsi que la rénovation de la route de Trébeurden vont obérer de façon substantielle les capacités d'emprunt de la Commune.
Compte tenu du poids conséquent des investissements réalisés et/ou décidés en 2025, une analyse sélective des investissements sur l'exercice 2026 s'imposera. Des évènements impondérables pouvant survenir (tel que l'incendie de la chapelle Sainte-Anne), nous devrons faire des choix rigoureux afin de maintenir l'équilibre financier de notre commune.

	2025	2026
Ancien prêt (prêt toxique renégocié)	5 225 576,74 €	4 958 947,05 €
Prêt 2025 Investissement 2025	-	2 000 000,00 €
Prêt 2025 Travaux Maison de la Mer	-	1 000 000,00 €
TOTAL	**5 225 576,74 €**	**7 958 947,05 €**



ACTIVITÉS NAUTIQUES

Maison de la Mer - **Ty ar Mor**

Découvrez les plaisirs du nautisme en famille au cœur de la Côte de Granit Rose !

Toute l'année, la Maison de la Mer de Trégastel accueille petits et grands pour découvrir les activités nautiques dans un cadre exceptionnel. Dériveur, voile, kayak, planche à voile, kayak de mer et jardin des mers pour les plus jeunes : des activités adaptées à tous les niveaux, dès l'âge de 5 ans.

Sous la direction de Frédéric, et son adjoint Vivien, l'équipe met son expérience, son professionnalisme et sa passion de la mer au service des pratiquants. Pédagogues, attentifs et motivés, ils ont à cœur d'accueillir chacun dans une ambiance conviviale et bienveillante, que l'on soit débutant ou navigateur confirmé.

Pour la saison estivale, la Maison de la Mer pourra également compter sur une équipe de jeunes moniteurs saisonniers dynamiques et engagés. Motivés et formés à l'encadrement des activités nautiques, ils accompagneront les stagiaires tout au long de l'été lors des stages de voile, dans un esprit de sécurité, de progression et de convivialité.

Située dans un environnement naturel remarquable, la structure privilégie une pratique accessible à tous et respectueuse de l'environnement. C'est l'occasion idéale d'apprendre, de progresser et de partager des moments conviviaux en famille ou entre amis, tout en profitant des paysages maritimes uniques et préservés de la Côte de Granit Rose.

Les stages **proposés**

- **Jardin des Mers**
 Entre 4 ans et 6 ans
 Une première aventure magique au bord de l'eau, découvrir de façon ludique le milieu marin.
- **Catamaran Débutant**
 À partir de 14 ans
 Les jeunes profitent des sensations de glisse et de vitesse.
- **Catamaran Perfectionnement**
 À partir de 16 ans
 Tu sais déjà naviguer ? Passe à la vitesse supérieure !
- **Dériveur BUG débutant**
 Entre 8 et 11 ans
 Envie de glisser sur l'eau, de jouer avec le vent et de vivre des aventures de marin ?
- **Dériveur RS Feva**
 Entre 12 et 16 ans
 Envie de naviguer comme les grands ? Le RS Feva, c'est le dériveur moderne, rapide et ultra fun à deux !
- **Planche à voile Débutant**
 À partir de 12 ans
 Envie de glisser sur l'eau comme un(e) pro ?
- **Planche à voile Perfectionnement**
 À partir de 12 ans
 Quand on rêve de devenir chef de bord sur un grand dériveur.
- **Optimist Débutant**
 Entre 6 et 8 ans
 Tu veux devenir capitaine de ton propre bateau ?
- **Optimist Perfectionnement**
 Entre 7 et 12 ans
 Tu sais déjà naviguer ? Alors prépare-toi à passer en mode champion !

Mais aussi :

- **Randonnée kayak**
- **Location de kayak, paddle**
- **Cours particuliers**
- **Formation moniteur**

PLUS D'INFO :
Inscriptions, réservation et contact :
sur le site web :
https://www.tregastel.fr/-Stages-et-location
ou mail :
maisondelamer@tregastel.fr

CHEZ NOS JEUNES

Cap Vacances 2026 : rendez-vous dès le 6 juillet !

Les **Cap Vacances** débuteront le lundi 6 juillet et se dérouleront tout au long de l'été. Comme chaque année, de nombreuses activités seront proposées du lundi au vendredi pour les jeunes de la commune et des environs. Les **Cap Vacances** seront encadrés par deux éducateurs sportifs et deux aides-animateurs afin d'assurer un accueil de qualité et des activités adaptées à tous.

L'accueil de loisirs de la commune ouvrira ses portes du 6 juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, hors jours fériés.

Tout au long de l'été, les enfants seront accueillis par une équipe d'animateurs saisonniers diplômés, dynamiques et motivés, qui leur proposeront un programme varié d'activités adaptées à tous les âges.



ENVIRONNEMENT

Compostage

Tri à la source des biodéchets sur votre commune

La réglementation impose désormais que chaque usager dispose d'une solution de tri de ses déchets alimentaires (épluchures, restes de repas et de cuisine...). Pour répondre à cette obligation, Lannion-Trégor Communauté déploie progressivement des solutions de tri adaptées sur l'ensemble du territoire. Le compostage constitue la solution de tri privilégiée pour plus de 80 % des foyers du territoire. Pour accompagner les habitants dans cette démarche, l'Agglomération propose plusieurs dispositifs.



Compostage à la maison

L'Agglomération encourage vivement les habitants disposant d'un jardin à adopter le compostage à la maison et propose la vente à tarif réduit de différents modèles de composteurs (en bois ou en plastique recyclé, de 150 litres ou 400 litres).

40 % des usagers visés par cette solution sont en possession d'un composteur individuel sur la commune.

Projets sur la commune

Restaurant scolaire et Résidence autonomie Ti Langastel : la collecte des déchets sera réalisée par les agents communaux puis valorisée et utilisée au sein de Trégastel.

Et pour les personnes qui n'ont ni jardin, ni compostage partagé ? Des bacs de compostage seront installés place Sainte-Anne et au Coz Pors, cependant ces derniers seront collectés par Lannion-Trégor Communauté.

PLUS D'INFO :
Lannion-Trégor Communauté
Tél. 02 96 05 55 55
info-usagers@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

Compostage partagé en copropriétés

Les copropriétés ou résidences disposant d'espaces verts peuvent bénéficier de l'installation d'un site de compostage partagé, sous réserve de faisabilité.

L'Agglomération vous accompagne à chaque étape du projet :
- Installation du site de compostage (bacs, signalétique...)
- Mise à disposition du matériel adapté (bio-seaux, outils, etc.)
- Organisation d'une session de sensibilisation pour apprendre les bons gestes
- Suivi dans le temps, avec un accompagnement technique
- Soutien à un référent bénévole, habitant de la résidence, qui aide à faire vivre le site

Damien GUDEMARD
Sixième adjoint
Environnement, sécurité

Déchets **coquillers**

Dès septembre 2026, deux bacs de récupération des déchets coquillers - un au Coz Pors et un à la Grève Blanche - seront installés.

Les coquilles, une fois récupérées, sont lavées, broyées puis transformées en matériaux utiles.

Mais avant cette installation, un test sera effectué durant les 24h de la Voile pour les coquilles de moules !

URBANISME



Route de Trébeurden : bien partager la voie

Après deux ans de travaux, la voie partagée le long de la route de Trébeurden entre dans sa phase de finalisation. Avant l'été, la signalétique sera complétée afin de rendre les règles de circulation plus lisibles et de renforcer la sécurité de tous.

À cette occasion, rappelons quelques règles simples :
- Les cyclistes doivent adapter leur vitesse, en particulier à l'approche des piétons, des intersections et des accès aux propriétés privées. Cette attention permet d'éviter les effets de surprise et de garantir une cohabitation sereine sur l'ensemble de l'aménagement.
- Les piétons sont également invités à rester vigilants lors de leurs déplacements et à laisser, autant que possible, un espace suffisant pour permettre aux cyclistes de passer en sécurité.
- Les automobilistes qui traversent cette voie partagée, pour entrer ou sortir d'une propriété ou à une intersection, doivent être particulièrement vigilants envers les usagers vulnérables que sont les piétons et les cyclistes. Ceux-ci sont prioritaires sur toute la longueur de l'aménagement, y compris aux intersections.
- Le stationnement sur la voie partagée est bien sûr interdit, même pour une courte durée. La police municipale sera vigilante au respect très strict de cette règle.

La sécurité de tous repose sur une attention partagée, des vitesses adaptées et le respect de chacun.

Sébastien BRAULT
Conseiller délégué
Mobilités, cheminements et voies douces

Les **tribunes**

L'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, établit un espace d'expression pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité. Aussi, tous les propos diffusés au sein de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Ne nous réjouissons pas **trop vite !**

L'excédent financier affiché pour l'exercice 2025, d'un montant de 1 225 445 €, pourrait laisser penser que la situation financière de la commune est satisfaisante. Ce résultat ne reflète cependant pas la réalité des engagements pris ces dernières années.

En effet, les emprunts liés aux investissements 2025 de la précédente mandature ne produiront pleinement leurs effets dans les comptes qu'à partir de 2026. À ce jour, 3 millions d'euros ont déjà été empruntés pour financer ces investissements. Ainsi l'endettement de la commune atteint aujourd'hui 7,3 millions d'euros et pourrait encore augmenter fin 2026 pour couvrir le solde des opérations engagées par X. Martin et son équipe.

Cette situation limite fortement les marges de manœuvre pour financer des projets à venir et gérer quotidiennement la commune.

Durant la campagne municipale, nous avions alerté sur les conséquences de cette politique d'investissement.

Nous ne remettons pas en cause la nécessité d'investir pour préparer l'avenir de Trégastel. En revanche, nous continuons à nous interroger sur certains choix réalisés, tant dans la définition des projets que dans leur conception, leur exécution ou leur coût final.

Parmi les exemples les plus marquants :

- La Maison de la Mer dont le coût atteint plus de 3 millions d'euros. Nous nous interrogeons sur son modèle économique ? Quelle activité pourra rentabiliser une telle dépense ?
- La route de Trébeurden, dont le résultat est certes esthétique, mais pour un montant de 2,4 millions d'euros.
- Les cabines de bain, dont le coût final est de 1 345 000 €, pour un budget initial annoncé de 1 million d'€.

Ces dépenses correspondent-elles aux priorités exprimées par les Trégastellois ?

La commune peut-elle supporter un tel niveau d'investissement ? Nous continuons à penser que la réponse est non. Par ailleurs, plusieurs dossiers du quotidien ont été insuffisamment pris en compte. Il en va, par exemple, des travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voierie. Le projet d'aménagement des places Sainte-Anne et du Marché reste au point mort. Rien de concret si ce n'est plus de 100 000 € d'études à exploiter.

Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'approuver le changement de municipalité en souhaitant que les années à venir soient placées sous le signe d'une gestion rigoureuse des finances publiques, d'une maîtrise de l'endettement et d'une meilleure prise en compte des besoins quotidiens des habitants.

Restons vigilant telle est notre devise !






Françoise Ballacey, Bruno Leprince, Martine Pauwels et Marc Bonnier
Conseillers municipaux d'opposition

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Mise en conformité de l'école : **une obligation légale, une priorité pour nos enfants**

Les instructions ministérielles imposent à chaque établissement scolaire de disposer d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté, notamment pour sécuriser les accès contre toute intrusion.

Afin de protéger les élèves des regards extérieurs, ces exigences nationales prévoient la mise en place d'une clôture d'au moins 1,80 m, accompagnée de dispositifs d'occultation des zones sensibles. Pour répondre à cette réglementation, nous avons décidé d'engager les travaux nécessaires.

Il ne s'agit pas d'une dépense de confort, mais bien d'une obligation légale et morale à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire. Ce choix répond à un enjeu de sécurité publique essentiel pour les élèves comme pour l'équipe éducative.

L'opposition appelle à la vigilance financière : nous partageons pleinement cette préoccupation.

C'est dans cet esprit que nous solliciterons toutes les aides disponibles (État, FIPD, Département) afin de limiter le coût de ces travaux pour la commune. Protéger nos enfants n'a pas de prix, mais nous veillerons à maîtriser au mieux les dépenses pour les Trégastellois.



Véronique Watelle
Adjointe à l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires et sociales, CCAS

La chapelle Sainte-Anne
a besoin de vous !

Cette chapelle
Sainte-Anne,
cette chapelle
qu'on aime tous,
cette chapelle
si présente dans
notre quotidien...


Avant l'incendie



... cette chapelle
à laquelle nous
sommes attachés,
croyant ou pas,
cette chapelle
brûlée meurtrie,
cette chapelle
a besoin de nous.

Elle est là depuis 1653...
elle nous accompagne, baptêmes, mariages, enterrements, elle est au centre de notre commune et fait partie de notre patrimoine, pour la reconstruire, elle nous demande un effort collectif.

La commune est bien assurée, cela ne va pas suffire, il faudra assumer le reste à charge, c'est pour cette raison que nous avons mis en place une collecte en mairie et une collecte par la Fondation du Patrimoine.

Nous réfléchissons également à organiser des événements caritatifs, et nous serons présents sur le marché de Trégastel le lundi matin pendant l'été.


Après l'incendie



En **bref...**

SOLIDARITÉ

Personnes **vulnérables**

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la Ville de Trégastel met en place un registre des personnes vulnérables afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de situation exceptionnelle (tempête, submersion, canicule, crise sanitaire...).

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Personnes de plus de 65 ans isolées
- Personnes en situation de handicap
- Personnes dépendantes ou fragilisées
- Toute personne nécessitant une attention particulière

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Pour permettre aux services municipaux de :

- vous prévenir en cas d'alerte
- vous apporter une aide adaptée
- organiser au mieux les secours

QUELLES INFORMATIONS FOURNIR ?

- Nom et prénom
- Adresse complète
- Numéro(s) de téléphone
- Personne à prévenir (nom + téléphone)
- Situation particulière (mobilité réduite, besoin médical spécifique, isolement…)
- Présence éventuelle d'animaux ou contraintes particulières

COMMENT S'INSCRIRE ?
En mairie (accueil)
02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr

L'inscription est volontaire, gratuite et confidentielle. Les données sont utilisées uniquement en cas de crise et protégées conformément à la réglementation.

SANTÉ

Recensement des personnes **sans médecin**

La mairie de Trégastel invite les habitants ne disposant pas de médecin traitant à venir se faire connaître en mairie. Cette démarche vise à établir un état des lieux précis de la situation sur la commune afin d'identifier les besoins en matière d'accès aux soins.

ENGAGEMENT CITOYEN

Réserve **communale**

Et si vous deveniez un maillon de la sécurité de Trégastel ?

La commune de Trégastel lance sa Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et recherche des habitants volontaires souhaitant s'engager au service de leur commune et de leurs concitoyens.

INTÉRESSÉ(E) ?
REJOIGNEZ-NOUS !
02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr

Retour en **images**

1. 8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai 2026 s'est déroulée à Trégastel en présence des élus, des anciens combattants et des habitants de la commune. Ce moment de recueillement a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.

2. 11 MAI

Dans le cadre du label « École Emile, anglais renforcé » au sein de l'école Picherel, une journée English Day était prévue le jeudi 11 mai. Au programme, ateliers de sport, de maths (monnaie anglaise, jeux de la marchande), de géographie (flags) et cuisine (fruits salad pour les maternelles). Le tout, en anglais !

3. 22 MAI
DU CÔTÉ DE LA CULTURE
PROJECTION – RENCONTRE

Le 22 mai a eu lieu de 15h à 16h30 au centre des congrès, une rencontre avec Sylvie Le Bihan dans le cadre du prix Louis Guilloux 2026 proposée par la bibliothèque des Côtes d'Armor.

4. 29 MAI
BULLE SENSORIELLE
ATELIER LILYBULLE

Les tout-petits de l'atelier ont profité d'un temps de découverte sensorielle et de partage intergénérationnel en toute bienveillance.

5. 7 JUIN - 3E ÉDITION
DU VIDE-GRENIER RATL

Le vide-grenier organisé par la Résidence Autonomie de Trégastel a rencontré un beau succès, réunissant exposants et visiteurs dans une ambiance conviviale. Cette journée a favorisé les échanges entre résidents, habitants et vacanciers tout en valorisant la vie de l'établissement.

Retour en **images**


1


2


3


4


3


5


4

L'agend

RETROUVEZ
LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :

www.tregastel.fr et CityAll | **La newsletter** | **L'affichage municipal**

Septembre



05 | Forum des associations

14h à 17h - Centre des Congrès
14h30 - Bienvenue aux nouveaux habitants



13 | Musicales du dimanche

Jean-Luc Thomas et Idrissa Kouyaté. Flûte et Kora... L'Afrique à l'honneur.

17h30 - Église du bourg

Octobre



11 | Musicales du dimanche

YE. L'Haridon, L. Derrien, S. Latouche : musique de Bretagne et du Monde.

17h30 - Église du bourg



Du 16 oct. au 15 nov. | La Beauté sauvera le monde

Des panneaux représentant des œuvres d'art. Accès libre.

Dans tout Trégastel

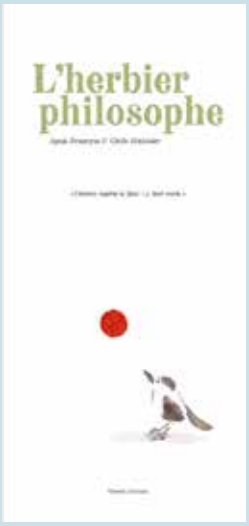


Du 27 au 29 | Mom'Art

Festival à destination des enfants.

28 octobre : les animaux marins de Zirkus Morsa : 11h et 17h30 - Centre des Congrès

L'herbier philosophe



Du 25 septembre au 12 novembre
Dans le cadre de Feuilles d'Automne 2026, la bibliothèque propose une découverte de l'exposition « L'herbier philosophe » de Agnès Domergue & Cécile Hudrisier

Cet herbier s'inspire de la forme japonaise ancestrale du KOAN : de courtes phrases, anecdotes ou énigmes, pour méditer et provoquer ainsi « une étincelle d'éveil ».

Du KOAN éclot alors une fleur inconnue...

Une exposition tous publics de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

PLUS D'INFO :
Salle Fontaine

Novembre



08 | Musicales du dimanche

Emmanuelle Huteau et Camille Aubret : musique baroque.

17h30 - Église du bourg



11 | Commémoration

Célébration pour la paix en mémoire de la fin de la première guerre mondiale.

11h - Monuments aux Morts

Décembre



Du 25 nov. au 10 déc. | Orangez le monde

Trégastel s'associe au fléau des violences faites aux femmes et aux filles en illuminant en orange des endroits de la ville.